Cinquante-huitième année. - N ° 151 A Lundi 5 et mardi 6 août 2024

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 2601

## 91 – ESSONNE

## TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

## Extrait de jugement

*Date :* 26 juillet 2024.
Jugement d'interdiction de gérer.
848 066 569 RCS Evry.
**BBRI.**
*Forme :* Société par actions simplifiée à associé unique.
*Activité :* sans activité..
*Adresse :* 31, rue Gabriel Péri, 91210 Draveil.
*Complément de jugement :* Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L.653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Jorge Humberto CAMPOS DE FERRO pour une durée de 15 ans.